

La politique achat responsable du GHT Sud Lorraine



1. La gouvernance

- Asseoir une structure dédiée et professionnalisée dans le domaine des achats,
- Assurer la surveillance des processus achats dans ses dimensions juridiques, économiques et durables,
- Engager la structure achat dans une démarche qualité, de progrès et d'amélioration continue,
- Assurer la cohérence de la politique achat avec la politique générale du GHT.

2. Association et satisfaction des patients et des clients internes

- Partager et rendre lisible la stratégie achat,
- Définir le juste besoin à destination de la bonne prise en charge des patients,
- Mesurer et accroître la satisfaction des clients internes, améliorer les conditions de travail,
- Planifier en amont les modalités d'un travail collaboratif avec les prescripteurs et les utilisateurs.

3. Performance économique et suivi financier

- Mettre en œuvre la logique de calcul en coût complet en priorité sur les dossiers à fort enjeu,
- Veiller à la bonne application des leviers achats (mutualisation, standardisation...),
- Assurer le suivi des gains achats et des gains budgétaires,
- Dégager des marges de manœuvre pour accompagner les nouveaux projets.

4. Optimisation du processus achats et approvisionnements

- Définir et mettre en œuvre un processus achats et approvisionnements harmonisé et le pilotage de la performance,
- Planifier les activités achats dans la conduite des projets transversaux institutionnels,
- Contribuer à optimiser les flux internes et externes et les lieux de stockage pour assurer la continuité et la sécurité des soins,
- Intégrer la généralisation de la dématérialisation.

5. Communication externe et relations fournisseurs

- Développer une communication ciblée auprès des entreprises et des prestataires,
- Assurer une veille sur le marché fournisseurs et dynamiser la concurrence,
- Piloter les relations avec les fournisseurs,
- Tracer les dysfonctionnements et planifier leur résolution (plan de progrès).

6. Collaboration inter-établissements et développement local

- Contribuer à la démarche achats pilotée par l'agence régionale de santé,
- Participer en opportunité aux initiatives territoriales et nationales d'achats et de logistique,
- Contribuer au développement de la filière fournisseurs locale en permettant l'accès aux marchés par des entrepreneurs locaux et en favorisant des répercussions positives des achats sur le tissu local tout en respectant le principe de traitement égalitaire des candidats.

7. La protection de l'individu

- Assurer la prévention contre les risques de non-respect des droits de l'homme et contre toute forme de discrimination à travers ses procédures d'achats et la sélection de ses fournisseurs,
- Prévenir et traiter les impacts des achats du GHT Sud Lorraine sur les conditions de travail et les relations employeur / salarié au sein du GHT et chez les fournisseurs référencés.

8. L'environnement

- Identifier les impacts environnementaux associés à l'achat de produits et de services : utilisation de matières premières, consommation d'énergie, consommation d'eau, production de déchets, rejets de substances toxiques dans l'eau, dans l'air et dans les sols...
- Intégrer le processus de traitement des appareils en fin de vie de manière durable.

9. La loyauté des pratiques

- Promouvoir, notamment via la signature d'une charte de déontologie de l'achat hospitalier, des relations équilibrées entre clients et fournisseurs, avec un réel souci, au plan général, de respecter des principes éthiques et de bonne conduite.